

On entend par Nature de transaction l'ensemble des caractéristiques (achat /vente, travail à façon, ...) utiles pour distinguer les transactions entre elles. La Nature de transaction est à signaler par un code numérique à deux positions repris du tableau ci-après.

Désignation	Code
Transactions impliquant un changement effectif de propriété avec compensation financière:	
Vente ou achat pur et simple (excepté le commerce direct avec ou par des consommateurs privés)	11
Commerce direct avec/par les consommateurs privés (y compris la vente à distance)	12
Retour et remplacement de biens à titre gratuit après enregistrement de la transaction d'origine:	
Retour de biens	21
Remplacement de marchandises retournées	22
Remplacement (p.ex. sous garantie) de marchandises non retournées	23
Transactions impliquant un changement de propriété prévu ou un changement de propriété sans compensation financière:	
Mouvements vers/depuis un entrepôt (à l'exclusion des stocks sur appel et en consignation) (voir 5.2.14, page 16)	31
Fourniture pour vente à vue ou après essai (y compris les rappels et stocks en consignation)	32
Leasing financier (crédit-bail) (voir 5.2.10, page 15)	33
Transactions impliquant le transfert de propriété sans compensation financière (y compris le troc)	34
Transactions en vue de travaux à façon (n'impliquant pas un changement de propriété): (voir 5.2.4, page 14)	
Biens supposés retourner dans l'État membre/pays d'exportation initial	41
Biens supposés ne pas retourner dans l'État membre/pays d'exportation initial	42
Transactions à la suite de travaux à façon (n'impliquant pas de changement de propriété): (voir 5.2.4, page 14)	
Biens supposés retourner dans l'État membre/pays d'exportation initial	51
Biens supposés ne pas retourner dans l'État membre/pays d'exportation initial	52
Transactions en vue ou à la suite d'une opération de réparation ou d'entretien: (voir 5.2.5, page 15)	
Opération en vue d'une réparation / entretien à titre onéreux	61
Opération après une réparation / entretien à titre onéreux	62
Opération en vue d'une réparation / entretien à titre gratuit	63
Opération après une réparation / entretien à titre gratuit	64
Transactions en vue ou à la suite du dédouanement (n'impliquant pas de changement de propriété et concernant des biens en quasi-import ou -export):	
Mise en libre circulation de biens dans un État Membre [EM] avec export ultérieur vers un autre EM (quasi-import): (1) export intra-UE de biens vers un autre EM qui ont auparavant fait l'objet d'un quasi-import via LU (2) import intra-UE de biens depuis un autre EM qui ont auparavant fait l'objet d'un quasi-import via cet EM	71
Transport de biens d'un EM vers un autre en vue de placer les biens sous le régime de l'exportation (quasi-export): (1) export intra-UE de biens vers un autre EM en vue d'un quasi-export vers un pays tiers via cet EM(2) import intra-UE de biens depuis un autre EM en vue d'un quasi-export vers un pays tiers via LU	72
Transactions impliquant la fourniture de matériaux de construction ou de matériel technique dans le cadre d'un contrat général de construction ou de génie civil pour lequel aucune facturation séparée des biens n'est requise (facture pour l'ensemble du contrat) (sinon déclaration sous 11 ou 12)	
	80
Autres transactions qui ne peuvent pas être classées sous d'autres codes	
Location, prêt et leasing opérationnel d'une durée supérieure à 24 mois (voir 5.2.11, page 16)	91
Autres	99